



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 janvier 2022

AGIPI : résultats de l'année 2021

AGIPI annonce une forte croissance de son chiffre d'affaires en épargne retraite et un nombre record de nouvelles souscriptions en prévoyance.

Nouvelle année de défis, 2021 se distingue par une forte croissance pour AGIPI.

En Epargne Retraite, le chiffre d'affaires dépasse pour la première fois 2 milliards d'euros avec une forte croissance des encours labélisés responsables et durables.

En Prévoyance, le CAP, contrat historique destiné aux professionnels, poursuit sa forte croissance avec 35 % d'affaires nouvelles.

AGIPI continue également sa croissance en **assurance emprunteur** avec plus de 50 000 nouvelles affaires ARC.

Pour François Pierson, président d'AGIPI :

« Nous avons connu une croissance de plus de 32 % du chiffre d'affaires en épargne retraite et le nombre de souscriptions en prévoyance le plus important depuis la création d'AGIPI. Nous le devons à la qualité des produits d'AGIPI et à l'engagement des réseaux de distribution d'AXA France. »

Les chiffres clés de l'association au 31 décembre 2021

- **905 283 adhésions** aux contrats de l'association, avec **125 789 nouvelles adhésions** en 2021 (11 % de plus qu'en 2020). Le nombre de nouvelles adhésions a pratiquement doublé en 4 ans (+ 86 %). Aujourd'hui, AGIPI compte **656 543 adhérents**.
- **Un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros**, en hausse de 26 %, tiré fortement par l'épargne retraite (+ 32 %) et la prévoyance (+ 5 %).
- **L'épargne sous gestion s'établit à 20,8 milliards d'euros**, en hausse de 7 %.

Les faits marquants de l'année 2021

En début d'année, AGIPI a fait évoluer son offre sur les contrats d'épargne et de retraite CLER, CLEF & FAR PER. L'association a également innové sur son contrat de prévoyance CAP avec de nombreuses évolutions dont un nouveau dispositif de fidélité et le lancement d'une garantie spécifique pour soutenir les victimes de violences conjugales ; une première en France.

Epargner et préparer sa retraite de façon encore plus responsable

- Comptant parmi les premières du marché à avoir été lancée, la gestion pilotée ESG d'AGIPI s'est renforcée en favorisant l'investissement thématique, notamment sur la transition écologique.
- Une nouvelle convention de gestion, nommée « Impulsion », permet d'investir sur les grands thèmes économiques et sociétaux de demain avec 7 nouvelles unités de compte : économie propre, longévité, robotique, économie digitale, grandes tendances, environnement et climat.
- Les adhérents ont de nouveau été consultés sur l'unité de compte Agipi Grandes Tendances afin de déterminer l'orientation qu'ils souhaitaient voir privilégier dans la gestion financière. Plus de 6 000 votes ont été enregistrés et la transition énergétique a été choisie. Le principe d'unité de compte consultative sera reconduit en 2022 avec un nouveau vote des adhérents.

Relations médias : direction.communication@agipi.com

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite.

AGIPI compte 656 543 adhérents, 905 283 adhésions et enregistre 2,6 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2021 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur agipi.com   YouTube

L'unité de compte Agipi Régions Solidaire privilégie l'investissement régional en France ; elle a obtenu le Label Relance qui garantit à l'épargnant qu'il contribue à la relance de l'économie nationale.

François Pierson commente :

« Déjà très exigeante dans sa gestion financière, la SICAV Agipi Monde Durable qui affiche une performance nette de 26,79 % compense désormais l'empreinte carbone de ses investissements à travers un projet de reforestation au Kenya. Une démarche qui reste encore très rare dans l'univers des produits financiers. Nous nous sommes fixés l'objectif d'atteindre 90 % des encours en unités de compte labélisés ISR d'ici fin 2022. Nous souhaitons aussi ouvrir de nouvelles possibilités d'investissement dans des entreprises françaises dites à impact social et environnemental. »

De nouvelles opportunités pour investir

La gamme d'unités de compte des contrats épargne et retraite d'AGIPI a été complétée avec trois nouveaux supports : AXA Selectiv' Immoservice (immobilier de loisirs et de services en Europe), AXA Avenir Infrastructure (transport de l'eau, gestion des déchets, transport et distribution d'énergie...) et AXA Avenir Entrepreneurs (PME françaises et européennes innovantes et non cotées).

De nouvelles garanties en prévoyance

Le contrat de prévoyance CAP AGIPI, qui couvre les professionnels depuis plus de 45 ans, s'est enrichi en 2021 de nouvelles garanties ouvertes à toutes les adhésions, qu'elles soient anciennes ou nouvelles :

- de nouvelles franchises ambulatoires pour répondre à l'augmentation des hospitalisations de courte durée ;
- 8 barèmes spécifiques supplémentaires au plus proche de l'impact réel d'une invalidité sur l'exercice de sa profession ;
- des seuils de déclenchement de la garantie invalidité abaissés, qui permettent de bénéficier d'une rente à partir d'un taux d'invalidité constaté de 15 % ;
- la récompense de la fidélité des adhérents par la bonification des garanties d'incapacité et d'invalidité permettant une prise en charge des sinistres avec une franchise réduite.

Une solution inédite en France pour lutter contre les violences conjugales

Avec la crise sanitaire, et durant les confinements successifs, les signalements de violences conjugales ont augmenté de 60 % en France. Alertée par l'association FEMMES avec... et fidèle à son engagement responsable, AGIPI a mis en place une garantie spécifique « Violences conjugales » dans son contrat de prévoyance CAP pour aider et soutenir les victimes. Cette garantie ouverte sans coût supplémentaire à toutes les adhésions est composée d'un numéro d'appel dédié accessible 24h/24 et 7j/7, d'une assistance psychologique, d'une couverture juridique jusqu'à 15 000 euros et d'une prise en charge sans franchise des arrêts de travail en cas d'incapacité temporaire.

La garantie Violences conjugales a été intégrée au 1^{er} janvier 2022 au contrat de santé individuelle Agipi Santé, sans coût supplémentaire pour tous les adhérents au contrat.

Relations médias : direction.communication@agipi.com

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite.

AGIPI compte 656 543 adhérents, 905 283 adhésions et enregistre 2,6 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2021 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur agipi.com   YouTube



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 janvier 2022

Les Taux 2021 des contrats d'assurance-vie

Performances des unités de compte AGIPI*, nettes de frais de gestion du contrat**

Performances 2021			
Agipi Ambition	9,06 %	Agipi Monde Durable	26,79 %
Agipi Actions Monde	23,80 %	Agipi Actions Emergents	5,82 %
Agipi Actions Europe	24,21 %	Agipi Convictions	6,63 %
Agipi Innovation	0,26 %	Agipi Immobilier	21,10 %
Agipi Obligations Inflation	3,10 %	Agipi Obligations Monde	- 2,40 %
Agipi Grandes Tendances	21,51 %	Agipi Régions Solidaire	17,73 %

* Hors supports d'investissement éligibles à la gestion pilotée

** Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et doivent s'apprécier sur le long-terme

- **FONDS Agipi Euro Croissance : l'encours s'élève à 420,6 M€ au 31 décembre 2021**

La performance du FONDS Agipi Euro Croissance atteint 3,10 % net de frais de gestion du contrat et hors prélèvements sociaux. La provision collective représente dorénavant 14,0 % de l'encours.

A noter : les performances sont fonction de la maturité choisie par l'adhérent et de la fréquence des versements. Avant l'échéance de la garantie, les montants investis peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

- **FONDS Agipi en euros : l'encours s'élève à 13,5 Md€ au 31 décembre 2021**

Assurance-vie et capitalisation : le taux de rendement du FONDS Agipi en euros des contrats CLER et CLEF est de 1,10 % pour 2021, net de frais de gestion, de dotation au report à nouveau et hors prélèvements sociaux.

Retraite : le taux de rendement du FONDS Agipi en euros pour les contrats FAR et FAR PER est de 1,05 % net de frais de gestion après prise en compte des résultats techniques des rentes et dotation aux provisions de rentes.

Le report à nouveau de l'ensemble des contrats AGIPI s'élève à 4,68 % des provisions mathématiques.

François Pierson commente :

« Les marchés boursiers ont su bénéficier des rebonds de croissance post confinements de 2020. Nos unités de compte ont profité de cette tendance ; elles enregistrent d'excellents résultats qui démontrent l'intérêt de diversifier son épargne. Avec une performance nette de 3,10 %, l'euro-croissance représente un investissement pertinent pour conjuguer espérance de rentabilité et garantie de l'épargne. Il affiche un rendement cumulé de 17 % sur les 5 derniers exercices et de plus de 28 % depuis sa création en 2014. »

Relations médias : direction.communication@agipi.com

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite.

AGIPI compte 656 543 adhérents, 905 283 adhésions et enregistre 2,6 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2021 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur agipi.com   YouTube